

# Avis public

## Régie de l'énergie

### **DEMANDE RELATIVE AU DOSSIER GÉNÉRIQUE PORTANT SUR L'ALLOCATION DES COÛTS ET LA STRUCTURE TARIFAIRE DE GAZ MÉTRO (DOSSIER R-3867-2013)**

La Régie de l'énergie (la **Régie**) entreprend l'examen, en audience publique, de la demande de Société en commandite Gaz Métro (**Gaz Métro**) portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire.

Afin d'amorcer ce dossier générique, Gaz Métro demande à la Régie d'autoriser la tenue de séances de travail au cours desquelles seront abordées diverses questions relatives à l'allocation des coûts et à la structure tarifaire de Gaz Métro. Elle demande également de réserver ses droits à l'égard du dépôt de demandes spécifiques portant sur les sujets abordés lors de ces rencontres.

#### **DEMANDES D'INTERVENTION**

Toute personne intéressée souhaitant participer au processus d'audience doit faire parvenir à la Régie une demande d'intervention accompagnée, le cas échéant, d'un budget de participation au plus tard le **20 décembre 2013 à 12 h**. Cette demande doit être faite conformément au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* et aux instructions de la Régie dans sa décision D 2013-193 et être transmise à Gaz Métro dans le même délai.

La demande de Gaz Métro, les documents afférents, le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* de même que la décision procédurale D-2013-193 peuvent être consultés sur le site internet de la Régie au <http://www.regie-energie.qc.ca> et à son Centre de documentation.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie, par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

#### **Le Secrétaire**

Régie de l'énergie

800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888 873-2452

Télécopieur : 514 873-2070

Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

Québec 